



REGLEMENT DU CONCOURS d'ECRIURE **MEDIATHEQUE de MOULINS-sur-CEPHONS**

« Imaginez l'image »

Article 1 : A l'occasion de l'exposition « TONGA SOA, COULEURS MALAGASY, de la photographe Bernadette Hardy, la Médiathèque Maison de Bois à Moulins-sur-Céphons organise, en collaboration avec celle-ci, un concours d'écriture intitulé « Imaginez l'image », **du 2 JUIN au 13 JUILLET 2023.**

Article 2 : Ce concours est ouvert aux enfants et aux adultes.

Trois catégories sont proposées :

- **6 à 10 ans**
- **11 à 15 ans**
- **16 ans et plus**

Article 3 Il s'agit d'écrire l'histoire de l'une des photographies intégrant l'exposition.

Le texte devra être imprimé sur une page A4 blanche, police calibri ou arial, taille 12.

Devront y figurer, en haut de la page, le nom et le prénom de l'auteur, ainsi que son année de naissance. Ces informations seront portées en cache lors des délibérations du jury.

La longueur du texte sera fonction des catégories :

- **6 à 10 ans : 20 lignes maximum**
- **11 à 15 ans : 20 lignes maximum**
- **16 ans et plus : 40 lignes maximum**

Un seul texte est autorisé par participant.

Les textes devront être remis directement à la médiathèque ou envoyés par mail à l'adresse : mediathequemoulinsurcephons@gmail.com **le JEUDI 13 JUILLET, dernier délai.**

Article 4 : La participation à ce prix pourra être étendue par mail aux lecteurs de la médiathèque et aux contacts de Bernadette Hardy ne pouvant se déplacer, étant entendu qu'une sélection de cinq photographies leur sera soumise.

Article 5 : Le jury (constitué de lecteurs bénévoles) choisira 2 textes gagnants dans chaque catégorie, en tenant compte, selon les catégories, des capacités liées à l'âge des participants, de leur syntaxe et de l'originalité de l'histoire racontée.

Le jury se réunira à cet effet 8 jours avant la remise des prix.

La remise des récompenses aura lieu le VENDREDI 21 JUILLET à 15h30, à la médiathèque, avec la lecture des textes choisis.

Les gagnants recevront chacun un diplôme et un prix.

- Les premiers de chaque catégorie recevront une coupe
- Les seconds recevront une médaille.

La photographe ne découvrira les textes que lors de la remise des prix et ne fera pas partie du jury.

La photographe s'interdit toute diffusion sans autorisation de l'auteur.

Un recueil sera élaboré à partir de tous les textes par Bernadette Hardy, et remis à la bibliothèque. Ce recueil ne sera pas commercialisé.

Article 6 : La Médiathèque Maison de Bois de Moulins-sur-Céphons ne saurait être tenue responsable de tout cas de force majeure entraînant l'annulation du concours.

Article 7 : Les organisateurs seront seuls juges en cas de litige. La participation au concours implique l'acceptation de ce règlement.

Médiathèque de Moulins-sur-Céphons

Tél : 09 67 39 46 15

Mail : mediathequemoulinsurcephons@gmail.com